

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>2021/0129(COD)</p>	Procédure terminée
<p>Dispositions transitoires applicables à certains engins équipés de moteurs dont la plage de puissance se situe entre 56 kW et 130 kW ou est supérieure à 300 kW, pour faire face aux effets de la crise liée à la COVID-19</p> <p>Modification Règlement 2016/1628 2014/0268(COD)</p> <p>Sujet 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p> <p>Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</p>	

Portail de documentation					
Document de base législatif		COM(2021)0254	18/05/2021	EC	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0281/2021	10/06/2021	EP	Résumé
Projet d'acte final		00039/2021/LEX	24/06/2021	CSL	